

# La visioconférence dans les PME Bretonnes en 2015

La visioconférence est un nouveau moyen de communication de plus en plus utilisé dans le monde professionnel. Les entreprises peuvent organiser des réunions à distance par salles de visioconférence interposées, soit en s'équipant de leur propre système dans leurs locaux, soit en louant une salle à l'extérieur, soit encore en ayant recours aux salles de visioconférence mises à disposition par les collectivités locales.



Dans l'objectif de contribuer au désenclavement des territoires, la région Bretagne, en partenariat avec Mégalis Bretagne, a mis en place un projet de développement des usages de la visioconférence en Bretagne, en aidant au financement de salles de visioconférence dans les intercommunalités qui le souhaitent. Au même titre que les agents territoriaux, élus, associations etc., les entreprises sont un des publics ciblés pour l'usage des salles de visioconférence intercommunales.

Les motivations pour l'investissement (de la part des collectivités comme des entreprises) dans un système de visioconférence sont de faciliter la mise en relation avec des partenaires éloignés, d'éviter des déplacements (coûteux en temps et en argent) en ayant un confort de communication bien supérieur à celui du téléphone. Les outils actuels visent à reproduire au mieux une réunion traditionnelle en face à face.

Qui sont les PME disposant d'ores et déjà de leur propre équipement ? Qu'est-ce qui caractérise les PME les plus intéressées par cet outil ?

S'appuyant sur l'enquête M@rsouin auprès des PME bretonnes de 2015<sup>1</sup>, ce document donne à voir la spécificité des petites et moyennes entreprises bretonnes qui se sont équipées de systèmes de visioconférence : secteurs d'activité, effectif salarial, nombre de sites d'implantation de la PME, appartenance ou non à un groupe, caractéristiques de leur marché, de leurs pratiques d'innovation, etc.



**14 %**

des PME sont équipées de la visio

14% des PME bretonnes ont répondu être équipées de la visioconférence en 2015 (contre 8% en 2012). L'équipement de la plupart des PME est récent : 74% l'ont acquis entre 2010 et 2015, et 26% ont un équipement plus ancien.

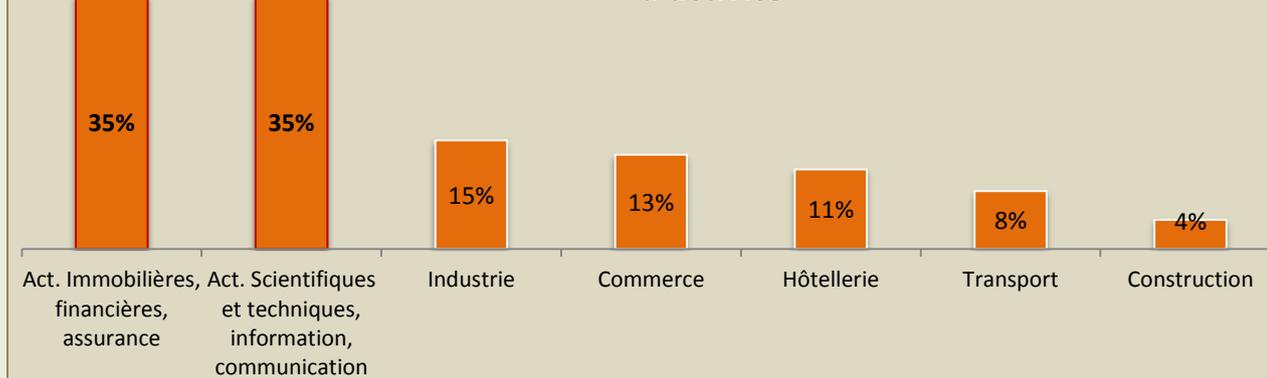
**62%** des PME équipées utilisent la visioconférence pour faciliter la coordination interne. 41% l'utilisent pour améliorer leurs collaborations en termes de recherche et développement (R&D), 37% pour améliorer la qualité de la relation client et 25% pour améliorer leurs relations avec les fournisseurs.

## La visioconférence selon les caractéristiques internes de l'entreprise

Toutes les entreprises ne trouvent pas nécessairement une utilité à cet outil, en fonction de leur localisation, de leur clientèle. En l'occurrence, on voit déjà apparaître des différences selon le secteur d'activité de l'entreprise.

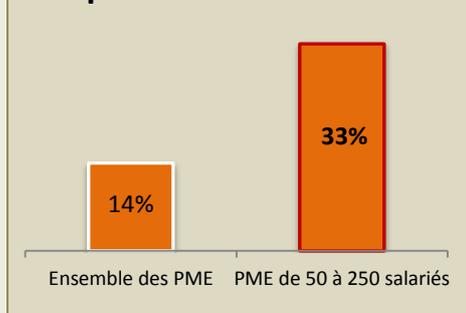
<sup>1</sup> 1550 PME bretonnes ont répondu à l'enquête « PME 2015 » en ligne ou par téléphone. La représentativité des PME bretonnes par secteur d'activité, effectif salarial et CCI de rattachement est assurée par la méthode des quotas.

## Part des PME équipée de la visioconférence par secteur d'activité



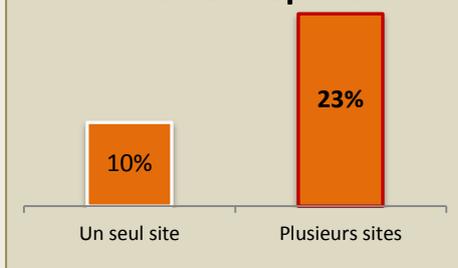
Les PME les moins équipées sont celles des secteurs de la construction et du transport tandis que les plus équipées sont celles des activités financières, immobilières et d'assurance et les activités scientifiques et techniques (35% sont équipées de la visioconférence contre 14% des PME en moyenne).

### par effectif salarial



33% des PME bretonnes de 50 à 250 salariés disposent d'un système de visioconférence contre 14% en moyenne

### par nombre de sites de l'entreprise

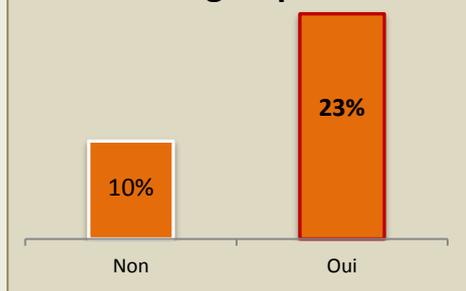


23% des entreprises multi-sites contre 10% des entreprises implantées sur un seul site géographique.

Plus l'entreprise est grande, plus elle a de chances de compter des salariés susceptibles de recourir à cet outil.

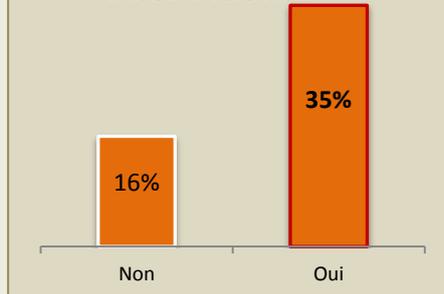
C'est assez logiquement plus utile aux PME implantées sur plusieurs sites qu'au PME implantées sur un site unique : cela permet l'organisation de réunions internes à distance.

### selon l'appartenance à un groupe



23% des PME bretonnes appartenant à un groupe contre 10% des PME n'appartenant pas à un groupe

### à un groupe international



35% si le groupe est international contre 16% quand il ne l'est pas.

L'appartenance à un groupe favorise également l'équipement en visioconférence.

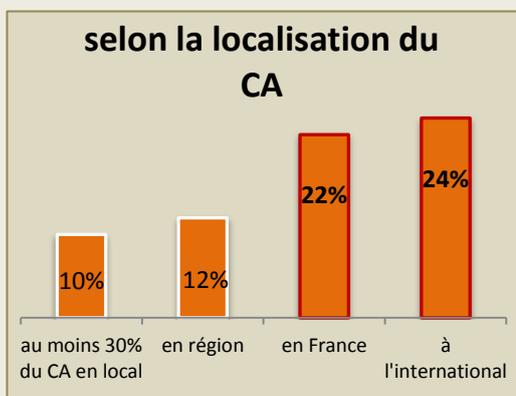
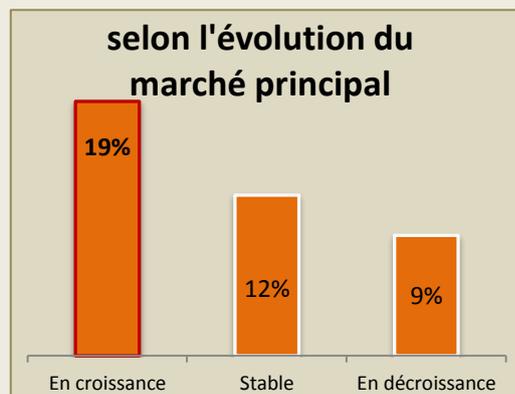
L'équipement en visioconférence est d'autant plus important que le groupe est de grande envergure et géographiquement dispersé.

## Selon le marché des PME

Les PME qui sont le plus souvent équipées de la visioconférence sont des PME qui

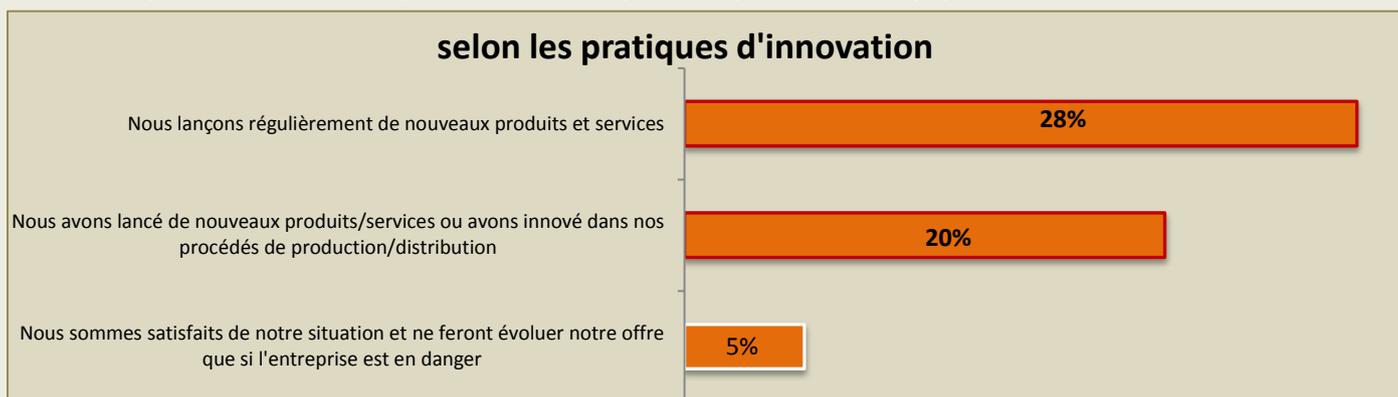
- ont un marché principal est en croissance
- réalisent une part de leur chiffre d'affaire à l'international
- innovent régulièrement
- ont des sources d'idées géographiquement éloignées pour leurs innovations

Seules les PME dont le marché principal est en croissance sont, plus que la moyenne, équipées de la visioconférence (19% contre 14% en moyenne, 12% des PME au marché principal stable et 9% des PME au marché principal décroissant).



Pour les PME réalisant une part significative de leur chiffre d'affaire (CA) à l'échelle nationale ou internationale, la visioconférence présente un certain intérêt puisque 22% et 24% des PME réalisant une part significative (au moins 30%) de leur CA au niveau national et international disposent d'un système de visioconférence (contre 10% et 12% des PME réalisant une part significative de leur CA à l'échelle locale ou régionale).

Les PME les plus innovantes sont plus nombreuses que la moyenne à être équipées de la visioconférence :



28% des PME qui lancent régulièrement de nouveaux produits et services (les plus innovantes) et 20% des PME qui se sont positionnées sur de nouveaux produits ou services ou ont mis en place de nouveaux procédés de production.





## Plus de 20% des PME

dont les sources d'idées et d'informations pour l'innovation sont géographiquement éloignées

22%, 20% et 33% des PME dont les sources d'idées pour l'innovation sont régionales, nationales ou internationales sont équipées de la visioconférence (contre 11% des PME ayant des sources locales).

Etonnamment, quand les sources d'idées pour l'innovation des PME sont régionales, leur niveau d'équipement en visioconférence est légèrement plus élevé que quand les sources sont nationales. Ce constat révèle peut-être une dynamique d'usage proprement régionale. Même si l'on ne sait pas si les réunions en visioconférence se font plus avec des partenaires régionaux qu'avec des partenaires nationaux, on peut supposer que les incitations des pouvoirs publics aient joué un rôle dans la diffusion de la pratique de la visioconférence.

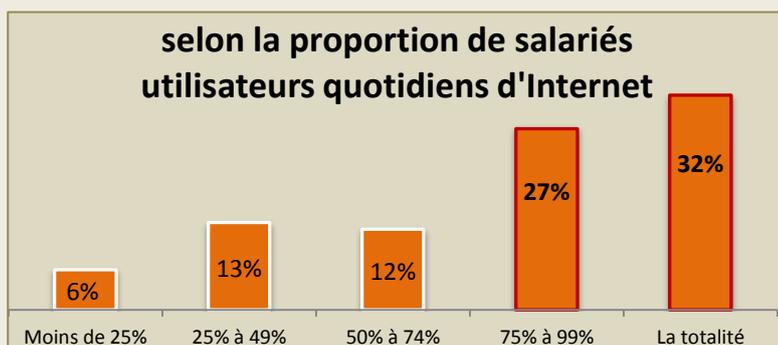
### Selon l'usage des technologies de l'information et de la communication (TIC)



Dans 17% des PME, la totalité du personnel utilise Internet tous les jours ou presque, dans 6% des PME c'est plus de

trois quart du personnel. Les PME sont plus souvent équipées en visioconférence lorsqu'une forte proportion de leur personnel est usager quotidien d'internet.

#### selon la proportion de salariés utilisateurs quotidiens d'Internet



32% des PME où la totalité du personnel utilise tous les jours ou presque internet et 27% des PME dont plus de 75% du personnel est utilisateur d'internet sont équipées de la visioconférence. À l'opposé, seulement 6% des PME sont équipées de la visioconférence quand moins de 25% de ses salariés sont utilisateurs quotidiens d'Internet.

Les PME qui investissent le plus dans les TIC sont plus équipées : 28% des PME estimant leur investissement dans les TIC comme supérieur à la moyenne disposent de la visioconférence contre 14% en moyenne.

## 54% des PME équipées

de la visioconférence ont pour projet d'en développer l'usage

### À propos de la mise à disposition de salles de visioconférence en Bretagne

Au moment de l'enquête, seulement 1.4% des PME utilisaient ce service (soit 22 PME). 23% ne connaissaient pas ce service, 2% ne savent pas si des personnes de leur entreprise utilisent ou non ce service, et 74% ne voient pas l'utilité de ce service (parmi elles 14% disposent de leur propre équipement).



## Conclusion

Force est de constater un taux d'équipement encore faible au sein des PME bretonnes. Parmi les entreprises dont on peut supposer qu'elles en ont un réel besoin (les entreprises appartenant à un groupe international, situées sur plusieurs sites géographiques, les PME innovantes, cherchant leurs idées à l'échelle internationale ou ayant des partenariats internationaux pour leurs achats, les PME dont les salariés sont de forts usagers d'Internet), elles sont certes significativement plus nombreuses, en proportion, à être équipées de la visioconférence, mais le taux d'équipement reste faible : seul un tiers d'entre elles dispose de système de visioconférence. La forte progression au cours des dernières années de l'équipement des PME laisse penser qu'un effet de réseau pourrait fonctionner : le nombre d'interlocuteurs potentiels équipés augmentant, les entreprises pourraient percevoir un intérêt à s'équiper de systèmes leur permettant d'organiser ces réunions par visioconférence, mais pour l'instant la majorité des PME non équipées, n'en voient pas l'utilité.

